

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: Ceramill ZOLID

No d'article: 760162-760167, 760240-760252

Situation:

Version: /fr

Date d'impression: 05.11.2014



AMANNGIRRBACH

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Désignation commerciale **Ceramill ZOLID**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Moyens auxiliaires pour le laboratoire dentaire

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Information sur l'entreprise Amann Girrbach AG
Herrschaftswiesen 1
A-6842 Koblach
Téléphone: 0043 5523 623330
Fax: 0043 5523 55990
Courriel: austria@amanngirrbach.com
Internet: www.amanngirrbach.com

Dispositif de mise en circulation Amann Girrbach GmbH
Duerrenweg 40
D-75177 Pforzheim
Téléphone: 0049 7231 957100
Fax: 0049 7231 957129
Courriel: germany@amanngirrbach.com
Internet: www.amanngirrbach.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence +49 (0)7231 957100
Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément à la
Directive 67/548/CEE / 1999/45/
CE)

2.2 Éléments d'étiquetage

Composants déterminant le danger Zirkoniumdioxid, Ytriumoxid, Hafniumoxid, Aluminium (trioxyde de di-)
devant figurer sur l'étiquette

2.3 Autres dangers

Indications particulières sur le dan- Aucun connu jusqu'à présent.
ger pour l'homme et l'environne-
ment

Indication de danger La préparation n'est pas classée dangereuse dans le sens de la Directive
1999/45/EC.

Consignes de danger Ne pas respirer les poussières.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique Bloc ZrO₂ poreux, préalablement fritté avec cadre synthétique.

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: Ceramill ZOLID

No d'article: 760162-760167, 760240-760252

Situation:

Version: /fr

Date d'impression: 05.11.2014



AMANN GIRR BACH

Composants dangereux

Substance contenue		Classification 67/548/CE	Concentration
		Classification 1272/2008/CE	
Zirkoniumdioxid	No. CAS: 1314-23-4 No.-CE: 215-227-2		88.0 - 96.0
Yttriumoxid	No. CAS: 1314-36-9 No.-CE: 215-233-5		4.5 - 5.6
Hafniumoxid	No. CAS: 12055-23-1 No.-CE: 235-013-2		1.0 - 5.0
Aluminium (trioxyde de di-)	No. CAS: 1344-28-1 No.-CE: 215-691-6		0.02 - 0.5

Autres données

Les risques et conseils de sécurité mentionnés aux chapitres 4-8 tout comme 10-12 ne se réfèrent pas au produit en lui-même mais à la formation de poussières pendant la confection.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.
En cas d'inhalation	Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	En cas de dégagement de poussière: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.
Avis aux médecins	Aucun connu jusqu'à présent.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.3 Conseils aux pompiers

Autres indications sur la lutte contre les incendies	Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie. Le produit lui-même n'est pas combustible. non explosif. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
--	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection approprié. Porter un équipement de protection respiratoire. Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage.
---------------------------	---

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
---	---

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Recueillir mécaniquement.
-----------------------	---------------------------

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: Ceramill ZOLID

No d'article: 760162-760167, 760240-760252

Situation:

Version: /fr

Date d'impression: 05.11.2014



AMANN GIRR BACH

6.5 Indications complémentaires

Autres données

Il n'y pas de mesures spéciales à prendre pour le matériau sous forme compacte.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Se conformer aux instructions de service.

Veiller à un apport d'air frais.

Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage. Ne pas respirer les poussières.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences posées aux entrepôts et conteneurs

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Indications concernant les stockages en commun non indispensable.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) spécifique(s)

Matériau pour la confection de prothèses dentaires.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aluminium (trioxyde de di-)

France

Valeur à long terme / mg/m ³	Source
10	20

Source: 20 - Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (2012)

Belgique

Valeur à long terme / mg/m ³	Remarque	Source
10	en Al	35

Source: 35 - Liste de valeurs limites d'expositions professionnelle aux agents chimiques (11.06.2009)

Suisse

Valeur à long terme / mg/m ³	Valeur à court terme / mg/m ³	Remarque	Notations	Toxicité critique	Source
3a		NIOSH, 1.8.2	B	Fibpulm, VRI, SN, Formel{TC}	26
3a	24 a	NIOSH, 1.8.2		Fimétal{TC HU}	26

Source: 26 - Grenzwerte am Arbeitsplatz 2014 (SUVA)

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire

Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Matière appropriée:

Voir les informations transmises par le fabricant.

Feuille–document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: Ceramill ZOLID

No d'article: 760162–760167, 760240–760252

Situation:

Version: /fr

Date d'impression: 05.11.2014



AMANGIRRBACH

Temps de pénétration:	Voir les informations transmises par le fabricant.
Remarque:	Veillez observer que, dû à de nombreux facteurs, la longévité des gants résistants aux produits chimiques peut être nettement altérée. L'utilisateur doit évaluer lui-même le potentiel de risques. En présence de fendilles visibles ou de signes d'usure il est impératif de les remplacer.
Protection des yeux	Lunettes de protection hermétiques.
Protection de la peau et du corps	Vêtement de protection.
Mésures générales de protection et d'hygiène	Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Après le nettoyage, utiliser un produit de soin dermique gras. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	solide
Couleur	blanc
Odeur	inodore
Point d'ébullition [°C]	ca. 5500°C
Point d'éclair [°C]	Le produit n'est pas: Inflammable.
Densité relative	ca. 3 g/cm ³
Hydrosolubilité [g/l]	insoluble
Auto-inflammabilité	Le produit n'est pas: S'enflamme spontanément.
Risque d'explosion.	Le produit: non explosif.

9.2 Autres informations

Intervalle de fusion [°C]	ca. 2680°C
---------------------------	------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	Aucun connu jusqu'à présent.
---------------------	------------------------------

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	Aucun connu jusqu'à présent.
-------------------	------------------------------

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Aucun connu jusqu'à présent.
-------------------------------------	------------------------------

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

11.2 Indications complémentaires

Expériences issues de la pratique	L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires. Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.
-----------------------------------	---

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: Ceramill ZOLID

No d'article: 760162-760167, 760240-760252

Situation:

Version: /fr

Date d'impression: 05.11.2014



AMANGIRRBACH

Autres données (chapitre 11.)

A notre connaissance, l'emploi correct des produits n'engendre pas d'effets toxiques.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

12.6 Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. A notre connaissance, l'emploi correct des produits n'engendre pas d'effets toxiques.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.8 Indications complémentaires

Autres données (chapitre 14.)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de danger pour les eaux (WGK) RFA

non déterminé

WGK (Auto-classement)

1

SECTION 16: Autres informations

Les informations s'appuient sur nos connaissances actuelles. Elles ne fournissent aucune garantie sur les caractéristiques de produits et n'établissent pas une situation contractuelle.